

DIMANCHE 26 JUIN 2011

22^{ème} FOIRE A L'ENTRECOTE et VIDE GRENIER



Sur les bords de Loire à SAINT-GENOUPH

MERCI de retourner le bulletin d'inscription ci-dessous, **dûment complété et signé, accompagné de votre règlement.**

Toute inscription non réglée, ne sera pas prise en compte (aucune relance ne sera faite par le Comité des Fêtes). Nous attirons votre attention sur le fait que nous ne serons pas tenus pour responsable, en cas d'intempéries ou autres, et qu'en conséquence aucun remboursement ne sera effectué.

Accueil des exposants le 26 Juin à partir de 6H30

Si lors de la manifestation, vous n'êtes pas présent à 10H, nous nous réservons le droit d'installer un autre exposant à votre place.

MERCI de nous prévenir en cas d'empêchement.

Tél. : 02.47.45.54.28 ou 06.64.45.91.97 (heures de repas).

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner **AVANT le 15 JUIN 2011** accompagné de **VOTRE REGLEMENT** (à l'ordre du Comité des Fêtes de Saint-Genouph) à :
M. Jacky MENUU – 25 rue du Bourg – 37510 ST-GENOUPH

Nom :Prénom :

Adresse :

Code Postal-Ville :

Téléphone :

N° Carte Nationale d'Identité :

Délivrée le :Préfecture :

	Type	N° Immatriculation	Longueur
Véhicule 1°			
Véhicule 2°			
Véhicule 3°			

1 véhicule autorisé par module de 5 m (voiture ou remorque ou fourgon).

TARIF : 10€ les 5m / 20€ les 10m / 30€ les 15m etc.

Réservation d'emplacement :mètres – Montant.....€

Paiement : Espères Chèque n°

Je soussigné(e), déclare avoir pris connaissance de la législation en vigueur (*loi du 30/11/87, arrêté Préfecture I&L du 17/09/96*) concernant la vente au déballage et atteste sur l'honneur ne pas avoir participé à plus de 2 vides greniers au cours de l'année civile (*article R321-9 du Code Pénal*).

Date

Signature

Documents disponibles sur sites internet :

<http://foireauxentrecotes.free.fr>
<http://vide-greniers.org/fr/reglementation>